

N° 2025-089

SUPPRESSION D'UN POSTE PERMANENT D'ATTACHÉ

L'an deux mil vingt-cinq le 14 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le sept mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume

Absente excusée :

Mme BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne,
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, URBAIN Xavier

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

dont pouvoir : 1

La Communauté de Communes Les Versants d'Aime compte parmi ses effectifs un poste permanent d'attaché, chargé de la responsabilité de l'action sociale. Ce poste est vacant depuis 2019, un poste identique ayant été créé au sein du CIAS cette année-là.

Aussi, le poste créé à la Communauté de Communes Les Versants d'Aime par délibération N° 099.06.2010 du 23.06.2010 n'a plus lieu d'être. Il est donc proposé de le supprimer.

Le CST, sollicité sur ce dossier lors de sa séance du 2 avril 2025, a émis un avis favorable sur cette suppression, à l'unanimité des membres présents.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que le poste d'attaché est vacant et n'a plus lieu d'être,

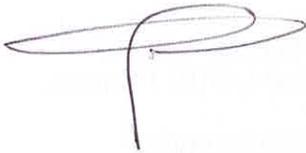
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 2 avril 2025,

APPROUVE la suppression du poste permanent d'attaché à temps complet créé par délibération n° 099.06.2010 du 23.06.2010.

FAIT ET DELIBERE LE 14 MAI 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX